

Commission Locale de l'Eau

SAGE Scarpe aval

Vendredi 6 décembre 2024

de 9h30 à 12h00, Landas

Les comptes-rendus, diaporamas et dossiers de séance des réunions de la CLE sont téléchargeables sur Gest'eau (<https://www.gesteau.fr/sage/scarpe-aval> rubrique « Documents »).

ORDRE DU JOUR

1. Retour sur l'année 2024
2. Validation du tableau de bord
3. Projection 2025 et budget prévisionnel
4. Point divers

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Les personnes absentes sont surlignées en gris.

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

(Collège des élus – 12 présents + 1 pouvoir = 13 membres représentés sur 23)

Structure	Prénom et NOM
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut	M. Simon LESUR
	Mme Elisabeth GONDY
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut*	Mme Stéphanie HUGUES
	M. Franc DE NEVE
	M. André DESMEDT
Douaisis Agglo*	M. Jean-Paul FONTAINE
	Mme Edith BOUREL
	Mme Nadine MORTELETTE
Communauté de Communes Pévèle Carembault*	M. Georges SANT
	M. Jacques DELMOTTE
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent*	M. Jean-François DALY
	M. Jean SAVARY
Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale « Grand Douaisis »	M. Raphaël AIX
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole*	M. Hervé BROUILLARD
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole- Eau potable	M. Raymond ZINGRAFF
Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations	M. Marc DECLEUSE (Excusé, donne pouvoir)
	M. François-Hubert DESCAMPS (excusé)

Conseil départemental du Nord	M. Jean-Luc DETAVERNIER
Simouv – Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du Valenciennois	M. Waldemar DOMIN
Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale Lille Métropole	M. Michel DUPONT
SIDEN SIAN Noréade Eau et Assainissement	Mme Danielle MAMETZ
Conseil régional Hauts de France	M. Paul RAOULT (Excusé, représenté par Madame PICKAERT)
	M. Jean-Michel MICHALAK

**sur proposition de l'association départementale des Maires du Nord)*

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (collège des usagers – 4 présents sur 12)

Structure	Prénom et NOM
Chambre d'agriculture régionale	M. Jean-Luc GRAS
CCI Grand Lille - Hauts-de-France	M. Nicolas DEBRABANT (excusé, représenté par Monsieur BODDAERT)
CCI Grand Hainaut - Hauts-de-France	M. Sébastien DELQUIGNIES
Centre Régional de la Propriété Forestière	M. Valentin HIGUET
Fédération départementale de pêche	M. Pierre GRUSZECKI
Fédération départementale des chasseurs du Nord	M. Julien LUTTUN (Excusé)
Nord Nature Environnement	M. Jean-Claude LEGRAND (Excusé)
Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)	Mme Sarah PISCHIUTTA M. Richard GAJOCHA (Excusé)
Office de Tourisme CAPH	Mme Gwenaëlle DELPORTE
Bio en Hauts-de-France	M. Simon HALEZ
UFC Que Choisir - DOUAI	M. Alain SIX

Collège des représentants des administrations et établissements publics de l'Etat (collège de l'Etat – 4 présents sur 9)

Structure	Prénom et NOM
Prefet du Nord, Prefet coordonnateur de bassin Artois-Picardie ou son représentant	M. Florian BOULANT (sous-préfecture Valenciennes) Mme Séverine DELAURIE (Sous-préfecture Douai)
Direction Départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord	M. Marc BELGRAND
Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP)	M Jean-Philippe KARPINSKI, représenté par Mme Stéphanie PASQUET
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)	Mme Fabienne POIX (Excusée)
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	
Voies Navigables de France (VNF)	M Gérald DELANNOY Mme Renne LERAT
Agence Régionale de la Santé (ARS) Hauts de France	
Office Français pour la Biodiversité (OFB)	
Office National des Forêts (ONF)	

Soit : 21 membres représentés sur 44

Invités :

Structure	NOM	Prénom
SAGE Escaut	FLAMENGT	Georges
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	HOYAU	Matthieu
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	CHOUCHAOUI	Kylian
Douaisis agglo	KRAWCZYK	Marie
Contrat de rivière Escaut-Lys	MINETTE	Franck
Parc naturel régional Scarpe-Escaut	ZARLENGA	Isabelle
	THURETTE	Aurélien
	GONDRY	Stéphanie
Coordinatrice du SAGE Scarpe-Aval	LAFONTAINE	Adeline
Technicien SAGE Scarpe-Aval	LAME	Bruno
SCoT Grand Douaisis	CADIX	Catherine
Communauté de Communes Pévèle Carembault	DOOM	Aude (Excusée)
SCOT Lille Métropole	LOTTIN	Jeanne
CAVM	VERHAEGHE	Frédéric

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Monsieur FONTAINE remercie les personnes présentes, ainsi que la mairie de Landas pour le prêt de la salle, mais également le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut pour son accueil. Il excuse les personnes absentes et informe que la composition de la CLE a été modifiée cette année avec l'arrivée d'Elisabeth GONDY, de Monsieur ZINGRAFF, de Monsieur DUVIVIER de la CCI Grand Lille et de Monsieur DELQUIGNIES de la CCI du Grand Hainaut. Il remercie également de la présence des vice-présidents de la CLE en excusant Monsieur DETAVERNIER.

Après un tour de table, il présente l'ordre du jour suivant :

1. Retour sur l'année 2024
2. Validation du tableau de bord
3. Projection 2025 et budget prévisionnel
4. Point divers

1) Retour sur l'année 2024

- **L'animation :**

Adeline LAFONTAINE revient sur les différentes réunions de bureau, CLE, commissions et sollicitations qui ont eu lieu lors de cette année 2024 (Cf. Présentation ci-jointe).

Elle présente l'association ACLEBE (Association des CLE du bassin de l'Escaut) qui se réunit régulièrement pour discuter des enjeux communs. Monsieur FONTAINE intervient en indiquant que le SAGE de la Sensée ne fait pas parti aujourd'hui de l'ACLEBE, mais que la porte est toujours ouverte pour pouvoir travailler à une échelle cohérente dans le cadre d'une solidarité amont/aval.

Le livre blanc de l'ACLEBE se trouve dans :

<https://www.sage-scarpe-aval.fr/le-livre-blanc-de-l-aclebe>

- **Les avis :**

Adeline LAFONTAINE reprend ensuite les différents avis émis par le bureau, mais également les différents avis techniques émis par l'équipe technique du SAGE (Cf. présentation ci-jointe).

Monsieur FONTAINE remercie Adeline LAFONTAINE et Bruno LAME pour leurs appuis, ainsi que les services du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut pour leur travail.

- **Les Espaces de Bon Fonctionnement (EBF) :**

Adeline LAFONTAINE rappelle qu'en 2023, une commission thématique sur les zones humides s'est réunie afin de travailler sur la définition des bassins versants prioritaires. A la suite de cette commission, il avait été décidé de constituer un groupe de travail afin de prioriser les cours d'eau prioritaires.

Ce groupe de travail propose donc à la CLE que les cours d'eau prioritaires sur lesquels doivent être définis les EBF sont :

- L'Elnon ;
- Le Courant de Coutiches ;
- Le Courant de l'Hôpital ;
- La Scarpe canalisée ;
- Le Décours ;
- La Traitoire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Le groupe de travail ouvrages hydrauliques :**

Bruno LAME informe la CLE qu'un groupe de travail a été constitué afin de développer la coordination des ouvrages hydrauliques du bassin versant. Il est composé des Voies Navigables de France, du SMAPI, Douaisis Agglo, CAPH, BRGM/DREAL, PNRSE et de la fédération départementale de la pêche du Nord. Celui-ci se réunira deux fois par : au printemps et à l'automne.

- **Le « Diagnostic gratuit de votre site en zone humide » :**

Bruno LAME montre qu'à ce jour 6 sites ont candidaté à l'appel à projets, soit 58,25 ha sur les 50 ha possible. L'appel à candidature se termine au 31/12/2024. En janvier 2025, les sites seront sélectionnés en COTECH.

Informations et inscriptions sur : <https://www.sage-scarpe-aval.fr/diagnostic-gratuit-de-votre-site-en-zone-humide>

Monsieur BODDAERT demande si ce diagnostic conduira à des propositions d'actions dans le cadre des mesures compensatoires ? et si des financements sont prévus pour les travaux ?

Monsieur LAME répond que cette action figure dans le plan d'actions du SAGE et que le but initial de ce projet est de restaurer des zones humides de manière volontaire. Cependant, il ne sera pas possible

d'empêcher des propriétaires d'accueillir des porteurs de projet pour compenser des projets comme pour l'institut d'Anchin.

Concernant le financement des travaux, le projet s'arrête aujourd'hui à la proposition d'aménagement chiffrée et n'a pas pour but de financer des travaux.

- **Le « Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau » :**

Stéphanie GONDRY présente le plan d'action du CARE validé par l'agence de l'eau en juillet 2024 (Cf. présentation). La signature du CARE se déroulera au 1^{er} trimestre 2025.

Monsieur FONTAINE intervient en indiquant qu'un CARE est une contractualisation. Ce CARE se veut vivant et multi partenarial.

Stéphanie PASQUET rappelle que le CARE Scarpe aval Sud est un **CARE portant sur des captages non prioritaires**, mais compte tenu de la périodicité et de l'historique, l'Agence de l'eau a souhaité soutenir ce CARE.

- **L'étude HMUC :**

Adeline LAFONTAINE informe la CLE qu'un premier appel d'offre a été lancé pour réaliser une étude HMUC. A la suite de cette consultation, une seule candidature et offre a été reçue : SAFEGE. Celle-ci s'élève à **247 200€ TTC** (offre de base de la tranche ferme) avec 61 080€ TTC de tranche optionnelle.

Au vu du montant, l'offre est déclarée sans suite conformément aux dispositions de l'article R2185-1 du Code de la commande publique. En effet, l'offre reçue est supérieure au seuil des marchés à procédures adaptées. Le marché va donc être modifié afin de répondre aux questions posées lors de la consultation, et relancé avec une procédure de marché formalisé.

L'estimation a également été revue à **323 880€ TTC** (toutes tranches comprises). Cette étude pourrait être financée à 70% par l'agence de l'eau et un courrier va être envoyé au 4 EPCI afin de prendre en charge le montant restant.

Madame PICKAERT demande si le nouveau montant de l'estimation comprend la modélisation hydrogéologique ?

Adeline LAFONTAINE répond que la modélisation n'est pas comprise. Celle-ci sera réalisée par le BRGM via une convention appelée « AMORSE » avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

2) Validation du tableau de bord

Bruno LAME présente le tableau de bord n°6.

Ce tableau de bord a pu être réalisé grâce à la collecte des données de l'ensemble des partenaires.

Ce tableau de bord se veut accessible à tous, afin d'avoir un état des lieux du territoire et de pouvoir suivre l'évolution du territoire.

Monsieur FONTAINE remercie les partenaires pour la transmission des données. Ce travail fastidieux est important pour avoir les chiffres sur notre propre territoire. Ce tableau de bord montre que la population est économique en eau potable, il y a des bonnes conduites au niveau agricole.

Monsieur BODDAERT intervient en indiquant que la consommation en eau industrielle a baissé suite notamment à la fermeture de la centrale thermique d'Hornaing, mais existe-t-il des incitations à consommer moins pour payer moins ?

Monsieur FONTAINE répond qu'au vu de la réglementation et des changements de process, la consommation diminuera, mais le coût de traitement deviendra de plus en plus important.

Monsieur DIVIVIER intervient en indiquant qu'un travail est fait notamment sur la réutilisation des eaux usées et la valorisation des eaux pluviales.

Monsieur FONTAINE répond que l'agence peut accompagner pour donner des conseils, mais il faut préserver la ressource par la réutilisation des eaux usées, tout en étant vigilant sur la qualité des effluents rejetés. Il y a un travail de prise de conscience de la qualité des eaux rejetées par les entreprises pour avoir moins d'impact sur le coût.

Monsieur DUVIVIER répond qu'un travail de pédagogie est à faire afin de diffuser les bonnes pratiques.

La CLE valide l'impression en 150 exemplaires de ce tableau de bord.

3) Projection 2025 et budget prévisionnel

- **Le pacte de gouvernance :**

Stéphanie PASQUET présente aux membres de la CLE le pacte de gouvernance territorial qui s'inscrit dans le cadre du plan eau du gouvernement et du SDAGE. Celui-ci doit être signé pour juin 2025 avec un objectif de résultat à 3 ans.

Un point d'avancement de ce pacte sera effectué tous les ans avec le président de la CLE et les personnes contribuant à l'animation, afin de pouvoir discuter des blocages et des difficultés au fil de l'eau et non en fin de parcours.

Concernant le SAGE Scarpe aval, il s'agit surtout d'inscrire dans le pacte les actions déjà réalisées avec une feuille de route sur 3 ans.

Une fois le pacte signé, un contrat de masse d'eau peut être réalisé de manière volontaire afin de mettre en œuvre des actions opérationnelles sur 3 ans.

- **Le budget :** Cf. Présentation

Adeline LAFONTAINE présente ensuite les dépenses définitives 2023.

Le budget 2023 est validé (Cf. pièce jointe).

Il n'y a **pas de remarques** sur les dépenses prévisionnelles 2024 et 2025.

4) Point divers

L'agence de l'eau consulte le grand public pour donner leur avis sur les enjeux de l'eau en 13 questions du 25 novembre au 25 mai 2025.

<https://agissonsourleau.fr/consultation-du-public-sur-les-enjeux-de-leau-du-25-novembre-2024-au-25-mai-2025/>

Aurélien THURETTE informe la CLE que des plantations de Paulownia (400 arbres à l'hectare) arrivent sur le territoire et cela peut avoir des conséquences sur la biodiversité et la consommation d'espaces agricoles et forestiers.

Prochain rendez-vous :

- Signature du CARE : 1er trimestre
- Bureau : mars 2025
- Transf'eau Escaut : 3 juin (Espèces Exotiques Envahissantes)
- CLE : 12 décembre 2025 (à confirmer)

Annexes

- Présentation de la réunion
- Liste des dossiers de déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Liste des avis techniques rendus
- Le budget 2023 définitif
- La composition de la CLE
- La liste des accompagnements